Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 10

Artikel: Honneur aux patois romands !
Autor: Rieben, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-227406

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour apprendre à lire notre vieux langage

BREVIAIRE DU PATOIS

III. LE Z'HAILLON D'HOMMA

Bondzo, cosandâi, cosandaire.
Vigno po mè vetî on tant sâi pou
Faut mè revoûdre.
Oï, il mè fére dâi z'haillon de sorta.
Po la demeindze âo por la semanna.
Faut que l'aule po lè doû, cllia veitra.
Eh bin ! me vo fére galé.
Seta-vo po preindre lè mèsoûre.
Na saré-io pas mî de poueinta ?
Bein, se vo voliaî, ein tot cas po lè tsausse.

Quand poaréio venï asseyé ?
Deseindro que vint, âo deçando.

Et dedzo ?	Et jeudi ?
Lè tsausse	Les pantalons
Lè bretella	Les bretelles
La tsemise	La chemise
Lè catsette	Les poches
Lè tsaosson	Les bas
La mandze	La manche
Lè boton	Les boutons
La botenira	La boutonnière
Lo bounet	Le bonnet
Lo tsapè	Le chapeau
Lo mantî	Le manteau
La drobllira	La doublure
Lè veretté	Les chaussettes

III. VETEMENTS

Bonjour tailleur, tailleuse.
Je viens pour m'habiller un tant soit peu.
Il faut me changer d'habits.
Oui, et me faire des habits de sorte.
Pour le dimanche ou la semaine.
Il faut que ce costume serve pour les deux.
Eh bien ! je veux vous faire joli.
Asseyez-vous pour prendre les mesures.
Ne serais-je pas mieux d'être droit ?
Bien, si vous voulez, en tout cas pour le pantalon.
Quand pourrai-je venir essayer ?
Vendredi prochain, ou samedi.

Lo collot	Le col
Lè solâ	Les souliers
La semalla	La semelle
Lo cerâdzo	Le cirage
Lo rajaî	Le rasoir
Lo couâi	Le cuir
Sè rasâ	Se raser
Sè revoudre	Se rechanger
Coffo	Sale
Maunet	idem.
Proûpro	Propre
La gravata	La cravate
Sè panè	S'essuyer

HONNEUR AUX PATOIS ROMANDS !

*Sous ce titre, notre érudit confrère Charles Rieben écrit dans l'*Illustré :

Le patois n'est plus guère en usage, au pays romand, que dans les cantons de Fribourg et du Valais, ainsi que dans l'Ajoie. Les Vaudois, les Neuchâtelois et les Genevois l'ont abandonné. La Réforme, mettant la Bible dans toutes les mains, a contribué à son déclin. Les soldats revenant du service du roi de France, les huguenots chassés de leur pays par la révocation de l'Edit de Nantes, y furent également pour quelque chose. En 1806, dans le canton de Vaud, une loi condamna l'emploi du patois à l'école. En 1886, le règlement des écoles primaires fribourgeoises introduisit une interdiction semblable ; les instituteurs durent veiller à ce que, même dans les conversations entre enfants, le vieux langage fut banni.

Ces mesures étaient dictées par le souci d'épurer le langage des écoliers. N'est-ce pas un privilège pour les Suisses romands de s'exprimer dans une langue qui, par sa clarté, sa souplesse, sa beauté presque inégalée, occupe dans le monde une place si enviable ? Il n'est cependant pas absolument démontré que la pratique du patois soit préjudiciable à l'étude du français. En 1928, un instituteur fribourgeois, inspecteur des cours complémentaires, M. Paul Perriard, constatait, au contraire, devant la Société d'histoire, que les écoliers patoisans soutenaient avec avantage, aux examens, la comparaison avec ceux de leurs camarades à qui leurs parents avaient toujours parlé français, un français d'ailleurs souvent incorrect.

Nul ne songe à restituer aux patois romands la place qu'ils avaient jadis. L'entreprise serait chimérique et inopportune. Le français a depuis trop longtemps droit de cité. Mais on doit souhaiter que la langue rustique garde des fidèles. « Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime », a dit Juste Olivier. Ce génie se reflète aussi dans le parlé de nos anciens. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'articuler quelques-uns des mots savoureux qui émaillent encore les propos de notre peuple et sont autant de vestiges du patois défunt. Nous n'avons qu'à tendre l'oreille lorsque se rencontrent de bons Vaudois :

— Ce Jules, dira l'un, n'est qu'un taquenet, un bracaillon, un crouïe corps, quoi...

— J'étais toute moindre la semaine passée. Je ne faisais que requemeller, mais je me suis un peu repicolée, confie une brave ménagère à sa voisine de «plantage»:

Ou encore :

— Les bouèbes, au lieu de vite revenir de l'école, se sont amusés à cueillir des barboutsets (salsifis des prés) et ont été pris par une puissante carre ; ils ont pu heureusement se mettre à la chotte chez le père Sami...

On garde précieusement, dans nos demeures, les vieux bahuts, les vieilles gravures, les vieux étains, objets que nous ont légués nos devanciers. Pourquoi marquer du dédain au parler familier qui fut le leur ?

Pendant des siècles, le patois vaudois fut un moyen d'expression purement verbal. Il s'est trouvé, par bonheur, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, des patoisans qui prirent plaisir à fixer sur le papier des récits inspirés par des épisodes de la vie rustique. Les noms de Louis Favrat et de Charles-César Dénéréaz viennent en première ligne. Ils eurent des continuateurs parmi lesquels nous nous devons de citer Louis Croisier, le docteur René Meylan (Mérine), François Guex, Octave Chambaz, Ch. Testuz, Albert Roulier, Jules Cordey.

Ce dernier, connu sous le pseudonyme de Marc à Louis — il fut instituteur et inspecteur scolaire — et l'ultime survivant de la phalange et celui qui a probablement le plus produit. On a fêté le 4 mars dernier son quatre-vingtième anniversaire. Sous les auspices du Département vaudois de l'instruction publique, vient de paraître un recueil de ses morceaux, *Por la veillâ*, qui enrichit largement notre littérature dialectale.

Le passé y a sa part comme le présent. La vie militaire, la politique, les pasteurs et les régents, que les Vaudois aiment taquiner, les «biberons», les malins et les «nianious» fournissent à Marc à Louis une ample moisson de récits pleins de malice. Le beau sexe y a sa part, qui n'est pas moins piquante. Lisez plutôt l'histoire de Mme Julie, qui défendait à son mari de se laisser réélire à la tête de la commune et se ravisa soudain à l'idée que l'une de ses ennemies intimes aurait pu être appelée «madame la syndique»..

M. Cordey a la plume aussi heureuse en vers qu'en prose, à preuve *Lo pe vilhio maryâdzo de la terre*, ou *Noûtra brâva vilhio serveinta*, qui fait songer aux vers de Verlaine :

«La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles
Est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.»

Et cet éloge de la famille :

« On mot, lo pllie grand, lo pllie sâdzo
L'è famille... et l'è pllie daô. »

Souhaitons que *Por la veillâ* soit pour beaucoup d'entre nous un livre de chevet. Il le mérite par la bonne humeur qu'il respire, par ses mots plaisants, ses traits pittoresques et par la douce philosophie dont il est pénétré. C'est une pinte de bon sang que l'on nous offre, chose peu banale, hélas ! par le temps qui court. Merci de tout cœur, merci cher Marc à Louis !

N.-B. — Il reste encore quelques exemplaires à vendre. S'adresser à l'administration du *Conteur*.